



NOTICE D'INFORMATION

**Séjour découverte Longe-cote à Noirmoutier
Du vendredi 26 au lundi 29 juin 2026**



- La sortie est ouverte en priorité aux adhérents licenciés au club Saint Arnoult Randonnée et pratiquant régulièrement les activités du club, titulaire de la licence FFRP 2025/2026 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP

- Nombre de participants 22 personnes au maximum.

- Date : Du vendredi 26 au lundi 29 juin 2026

PROGRAMME

- 2 séances Longe Côte (équipement et guide breveté compris)
- Ostréiculteur (visite et dégustation)
- 1 Rando Canobus dans le marais
- Des balades découverte de l'île de Noirmoutier (Le Passage du Gois, le bois de la Chaise, ...)

HEBERGEMENT

Au Village vacances de Noirmoutier



Hébergement : [Village vacances Noirmoutier - Koat Ar Mor - Relais Capfrance](#)

COÛT DU SEJOUR

- Il est fixé à **440 euros par personnes, hors transport.**

- Le prix comprend :

- 3 nuits en formule nuit et petit déjeuner
- les dîners J1, J2, J3 et J4
- les pique-niques des J2, J3 et J4
- Taxe de séjour
- Frais de Dossier groupes
- Assurance annulation 3,5% du montant total du séjour
- les taxes EIT (fédération) et UEIT (comité régional) associées à l'agrément tourisme de la fédération (5 euros).

Le prix ne comprend pas :

- le trajet aller-retour depuis votre domicile
- les boissons
- Le supplément chambre individuelle : SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE et moyennant un supplément de **75 euros**,
 - Le nombre de chambre individuelle reste toutefois limité à 10 % du total chambre
 - Astuce : Pas de suppl chambre individuelle si partage d'un duplex : (2 chambres sur 2 niveaux/1 salle de bain à partager/wc séparés)

Pré-Inscriptions

- Les préinscriptions sont ouvertes à compter du **15 novembre jusqu'au 31 décembre 2025**.
- Le séjour ne pourra se faire que dans la mesure où un groupe de 12 participants minimum Sera constitué.
- Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du **15 janvier 2026**
- L'inscription sera matérialisée par un virement de 100 € depuis le site du club.

PAIEMENTS

Le prix du séjour est fixé à 440 euros. Sur la base de 20 participants.

Un acompte de 100 € avant le 01/02/26.

Le solde 330 € avant le 15/05/2026

ou **415 € pour les personnes en chambre individuelle**

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Si l'annulation intervient à plus de 90 jours du début du séjour, l'acompte sera remboursé
- Si l'annulation intervient entre 89 et 8 jours du début du séjour, l'acompte sera Conservé.
- Si l'annulation intervient à moins de 7 jours du début du séjour, l'intégralité du séjour est Conservée (dans le cas où il n'y aurait pas de remplaçant).

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Le rendez-vous est fixé sur le parking Pointe de la fosse à l'entrée de l'île de Noirmoutier le vendredi 26 juin 2026 à partir de 12 heures 30 pour un pique-nique tiré du sac.

Un co-voiturage sera organisé pour le transport et les déplacements sur place.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour et de disposer de l'équipement de base du randonneur.

Organisateur : Patrick Giboudaud

Amicalement,

Le Responsable Tourisme,

Patrick Giboudaud

